



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du mardi 6 février 2024

qui s'est tenu en séance : ordinaire extraordinaire , en salle **B 103**

Date d'envoi des convocations : 26 janvier 2024

Le quorum étant atteint, M. le Principal ouvre la séance à 17 H 30.

Désignation du secrétaire de séance : **Mme LEMIEGRE**

L'ordre du jour est complété par différents changements par rapport à l'envoi de l'invitation au conseil d'administration. L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 30 novembre 2023
2. Dotation horaire globale – Projet de structure pour l'année scolaire 2024 – 2025
3. Date d'oral du DNB et grille d'évaluation
4. Nomination d'un 3^e parent au conseil de discipline
5. Vote du bilan projet d'échange Franco-Allemand
6. Sorties et voyages 2024
7. DBM info et vote
8. Divers contrats et conventions
9. Questions diverses.

NOM	Signature
Président : M. Franck GUÉGUÉNIAT	
Secrétaire : Mme LEMIEGRE	

Total des membres du CA	
QUORUM (moitié des membres installés + 1)	13
Nombre de membres présents à l'ouverture de séance	19

Liste des participants

1°) Membres de droit

Nom	Qualité	Présent	Absent	Excusé
M. GUÉGUÉNIAT	Principal du collège	X		
Mme MARSAIS	Principale Adjointe	X		
Mme DERLOT	Adjointe Gestionnaire	X		
Mme ROPERS	C.P.E	X		

2°) Représentants des collectivités territoriales

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
Mme FRUGERE	Conseillère Départementale	X				X
M. NOUVELOT	Conseiller départemental	X				X
Mme DUNY	Adjointe au Maire de Douvres		X	X		
Mme CRENEL	Rep. Intercom. (voix facult.)				X	

3°) Personnalités qualifiées

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
M. BOULET	Président de l'Adaj	X		X		

4°) Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
Mme ALLAIRE	Pers. d'enseignement		X			
M. BEAURIN	Pers. d'enseignement	X		X		
Mme BEN ALI	Pers. d'enseignement	X				X
Mme BENIZEAU	Pers. d'enseignement	X				X
M. BLONDEL	Pers. d'enseignement		X			
Mme DERYCKERE	Pers. d'enseignement		X	X		
Mme MARCHEGIANI	Pers. d'enseignement	X				X
Mme MAZUET	Pers. d'enseignement		X			
M. NOUAILLIER	Pers. d'enseignement	X		X		
Mme POTTEAU	Pers. d'enseignement		X			
Mme TRUFER	Pers. d'enseignement			X		
Mme VILLY	Pers. d'enseignement	X		X		

5°) Représentants des personnels ATOSS

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
Mme DESRAMÉ	Pers. ATOSS	X		X		
M. BILLY	Pers ATOSS	X		X		
Mme LÉGER	Pers. ASS		X			

6°) Représentants des parents d'élèves

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
Mme FOSSION Marion	Parent d'élève	X				X
Mme BOISSÉE Fanny	Parent d'élève	X		X		
Mme CORBIN Raphaële	Parent d'élève		X			
Mme DUFLOT Aurélie	Parent d'élève	X				X
M. DIDIER Eric	Parent d'élève	X		X		
Mme LEBOULANGER Marilyne	Parent d'élève		X			
Mme LEMIEGRE Virginie	Parent d'élève	X		X		
Mme PITEL Anne-Lise	Parent d'élève	X		X		
Mme VIMOND Hélène	Parent d'élève		X			

7°) Représentants des Élèves

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
ABOUTAÏB Lina	Elève	X		X		
FRIMAS Marie	Elève	X		X		
SAINT-CLAIR Alban	Elève		X			
DUBOST Louise	Elève		X			

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 30 novembre 2023

M. GUÉGUÉNIAT indique que dans le compte rendu du dernier Conseil d'administration il a été omis d'indiquer le résultat du vote du point 6, intitulé : « Convention d'occupation précaire ». Pour rappel, 19 votants étaient favorables à cette décision, 0 contre et 0 abstention. Il est proposé de faire le rectificatif et d'adopter le compte rendu ainsi modifié.

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur GUÉGUÉNIAT propose d'adopter le procès-verbal

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Dotation horaire globale – Projet de structure pour l'année scolaire 2024 – 2025

En préambule, M. GUÉGUÉNIAT communique les grandes lignes de la réforme du « choc des savoirs ». Cela repose sur le dédoublement de toutes les heures de français et de mathématiques pour les élèves de 6^e et de 5^e. Aujourd'hui, nous ne disposons pas des textes officiels. Cela rend plus difficile l'application de ces directives. Dès lors, il propose de ne pas voter la répartition mais présente le travail préparatoire de cette répartition et la méthode employée.

Cela fait suite à la tenue d'un conseil pédagogique et des conseils d'enseignements.

La dotation attribuée au collège pour la rentrée 2024 est la suivante :

491,5 heures postes	43.5 HSA
----------------------------	-----------------

21 heures postes sont fléchées vers le dispositif ULIS.

La dotation repose sur les effectifs prévus à la rentrée prochaine.

6e	5e	4e	3e
105 élèves	109 élèves	132 élèves	118 élèves
			
4 classes	4 classes	5 classes	4 classes

Les enseignants font part de leur opposition à cette conception de « groupes de niveaux » et portent à la connaissance des membres du Conseil d'administration une motion. Ils soulignent les zones d'ombre des différentes annonces : quelle place pour le théâtre ? EMC ?

M. DIDIER, parents d'élève, demande des précisions sur la constitution et le nombre des groupes.

M. GUÉGUÉNIAT précise l'organisation projetée : 2 classes = 3 groupes. Un des groupes – à petit effectif - est constitué d'élèves en difficulté.

M. NOUAILLIER, représentant des enseignants ajoute que pour les futurs 6^e, l'heure de technologie sera définitivement supprimée, contrairement aux annonces de 2023, faisant passer l'horaire des classes de 26 à 25 heures.

Mme TRUFER, représentante des enseignants, apporte des précisions sur l'impact de cette réforme sur la pratique de l'enseignement du français. Cela imposera à des collègues d'avoir 4 niveaux d'enseignement, de séparer des classes, de ne plus pouvoir assurer le rôle de professeur principal en 6^e etc.

Mme LEMIEGRE, représentante des parents d'élèves, demande quel bilan peut être formulé sur les dispositifs du mercredi matin.

Mme VILLY, représentante des enseignants, indique que le bilan est mitigé. Que cela est profitable pour une minorité de nos élèves. Que les élèves en grandes difficultés le demeurent aujourd'hui encore.

Enfin, M. GUÉGUÉNIAT propose la fermeture d'un poste en Sciences et Vie de la Terre. Cette proposition est faite alors qu'un des enseignants part à la retraite. Cette proposition a fait l'objet d'une présentation à l'équipe enseignante dans le cadre de conseil d'enseignement.

La proposition de mesure de fermeture de poste en sciences et vie de la terre est soumise au vote :

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 5

3. Date d'oral du DNB et grille d'évaluation

Comme chaque année, nous proposons que l'oral du DNB puisse avoir lieu au début du mois de juin. Il est donc proposé de retenir la date du mercredi 22 mai 2024 afin de ne pas être gêné par l'organisation des festivités (transports...)

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION :

La grille d'évaluation a fait l'objet d'une adaptation lors de la session 2022 afin de répondre aux demandes des examinateurs. Il est proposé de reconduire cette grille. Elle fera l'objet d'une présentation aux élèves de 3^e.

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Nomination d'un 3^e parent au conseil de discipline

Mme BOISSÉE se porte candidate.

Sa candidature est soumise au vote

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. Vote du bilan du projet d'échange avec Franco-Allemand

Le bilan financier du voyage est présenté puis soumis au vote des membres du conseil d'administration, Il n'y a pas de reliquats pour ce projet donc aucun remboursement à effectuer auprès des parents.

La secrétaire générale informe que ce bilan est déficitaire pour le projet, en raison de la baisse des recettes (une subvention du Département n'a pas été attribuée au collège) et les dépenses du projet sont d'autre part plus importante en raison de l'augmentation de la tarification des transports.

Le déficit est donc supporté par le budget de l'établissement.

Le bilan est soumis au vote

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. Sorties et voyages 2024

Le projet de voyage à Murol est présenté en modification du projet présenté au CA du 13.11.2024.

Cinq élèves se sont désistés aussi le contrat de réservation a été modifié ainsi que le coût total du projet et le montant de la participation des familles. L'augmentation du coût des devis du programme des activités ayant augmenté

Madame BOISÉE interroge sur les modalités de demande de paiement des familles.

Mme DERLOT, précise que les créances viennent d'être créées et que les familles vont donc être sollicitées pour le règlement du séjour. De même, des fonds sociaux ont été sollicités et des aides attribuées aux familles demanderesses. Des actions sont mises en place dans le collège pour diminuer le montant à régler par chaque famille.

Mme TRUFER précise que le *Pass culture* va être sollicité pour certaines activités du séjour ce qui diminuera le montant total du séjour pour chaque famille.

Le budget modifié fait l'objet d'un vote.

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Suite à la présentation du montant de la participation des familles, elle est fixée à : 360.00 € par élève participant.

Ce montant est présenté pour vote.

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Il est proposé un avenant au contrat précisant le nombre d'élèves participants au séjour, suite au désistement de 5 élèves inscrit au voyage.

Cet avenant est présenté pour le vote.

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7. DBM pour information et vote

Madame DERLOT informe de la transmission des DMB pour information N° 8, 9 et 10 d'opérations de fin d'année comptable seront transmises aux autorités de contrôle. Elle donne connaissance aux membres du conseil d'administration de l'objet de ces DBM relatives aux écritures comptables de fin d'année.

8. Question diverse

En l'absence de question diverse, le conseil d'administration est clos.

La séance est levée à 18h42.